

CHAMPIONNAT INTER ECOLE DE GOLF

5 juillet 2025 – Golf de Charmeil Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **vendredi 27 juin**

Clôture des inscriptions des équipiers : **vendredi 27 juin**

Conditions de participation

Pour les écoles de golf

Ouverte à tous les Clubs ayant inscrits une école de golf sur extranet.

Equipe composée de 4 joueurs (U16) licenciés dans une école de golf ayant un cumul à l'addition des index de 100 ou plus à la date de l'épreuve de Comité.

Chaque club peut engager plusieurs équipes dans la limite de 3.

Pour les joueurs

- Catégorie U16

Le joueur doit, pour l'année en cours, :

- Être licencié dans un club de la ligue,
- Avoir une licence active, et
- Être en conformité avec les obligations de certificat médical (CACI) ou de questionnaire de santé.

Limitation d'index

- Index supérieur ou égal à 14,5.

Forme de jeu

2 scrambles/score maximum (Par +4) / 18 trous.

Distances préconisées

Repères en fonction de la catégorie de chaque jeune.

Engagement

Les équipes sont engagées par les Comités à la suite de la préqualification.

Droits d'engagement : 80€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.

L'inscription des joueurs de chaque équipe se fait par retour à la Ligue du tableau d'inscription prévu à cet effet. Ce tableau doit impérativement être envoyé complété par mail à la Ligue.

Classement

Le classement des équipes se fait par addition des 2 scores.

Les 3 premières équipes seront récompensées.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

Les cadets et instruments de mesure ne sont pas autorisés.

